

AEROPORTS : ADP compte répercuter la taxe sur les compagnies aériennes

Le groupe [AEROPORTS DE PARIS](#) / T : 01.74.25.67.00 (siège à Tremblay en France) a annoncé qu'il envisageait de répercuter sur les compagnies aériennes la majorité de la taxe sur les aéroports français prévue dans le projet de budget 2024 du gouvernement. Il prévoit de répercuter 75% des coûts en échelonnant la hausse des tarifs sur plusieurs années, cette taxe étant attendue au niveau de 120 millions d'euros environ. www.parisaeroport.fr